

Compte-rendu de l'Atelier 4

Animateur : Olivier Guillitte, Faculté universitaire des Sciences agronomiques, Belgique

Rapporteur : François Richard

BIODIVERSITE SOCIO-DIVERSITE : DIALOGUE DES CULTURES POUR UN DEVELOPPEMENT DURABLE

La biodiversité est reconnue comme composante fondamentale du pilier " environnement " de la définition du développement durable. Mais, on observe une tendance à la polarisation entre biodiversité et environnement et parallèlement, un éloignement de l'homme par rapport à la nature dont le résultat est que la perte de biodiversité n'est plus ressentie au niveau personnel.

On rappelle :

- que la définition du concept de biodiversité englobe les notions de gène, d'espèce, d'écosystème, tel que retrouvé dans la convention de Rio et qu'elle inclut déjà certaines références culturelles (variétés et écosystèmes créés par l'homme).

Le paysage comme entité territoriale façonnée par l'homme en fonction de sa culture et en interaction continue avec son environnement pourrait selon cette proposition être inclus dans cette définition de la biodiversité.

Concrètement, l'ethnoécologie qui étudie la biodiversité en lien avec la culture permet grâce à l'étude des usages culturels de la biodiversité, une augmentation des connaissances de cette dernière permettant ainsi de formuler des politiques adaptées de conservation. (ex. : noms français et africain d'une plante selon perception de la structure ou de l'usage). Mais les connaissances se perdent avec la perte de l'usage de la langue avec comme conséquence perte d'un lien de l'homme à la nature. La logique peut s'appliquer à une autre échelle pour le français comme langue d'usage, menacé par le phénomène de mondialisation, et du lien culturel de notre langue avec la diversité biologique et à l'inverse de la biodiversité sous présence francophone.

La Francophonie peut probablement se réclamer de certains particularismes quant à sa biodiversité mais c'est principalement au niveau d'une approche concertée de cogestion de la conservation de la biodiversité et de la diversité culturelle qu'elle peut aborder Johannesburg.

Etude de cas 1

La Déclaration de Cotonou sur la Diversité culturelle, Patrice Dallaire

Il est fait un lien entre la biodiversité et la diversité culturelle en reconnaissance que cette dernière est aussi importante que la première. Des extinctions de composantes de l'une et l'autre sont à craindre.

Un expert du PNUE a déjà observé une coïncidence entre une carte d'espèces menacées et une carte de cultures menacées...

La Francophonie qui est une expression de la diversité même en raison de sa composition, fait face à une hégémonie et une uniformisation culturelle qui s'étend rapidement.

Quels enjeux, quelles priorités pour l'horizon 2012 - Dakar – 11/13 mars 2002

AGENCE INTERGOUVERNEMENTALE DE LA FRANCOPHONIE – INSTITUT DE L'ÉNERGIE ET DE L'ENVIRONNEMENT DE LA FRANCOPHONIE

MINISTÈRE DES AFFAIRES ÉTRANGÈRES DE LA RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

Ministère de la jeunesse, de l'environnement et de l'hygiène publique du Sénégal

La déclaration vise à préserver la diversité culturelle et présente un plan d'action sur 6 axes, présentée au point 8. En voici les quatre les plus pertinents :

1. soutenir au plan interne et international la diffusion et le dialogue des cultures en favorisant leur appropriation par les populations ;
2. faciliter la conception et la mise en œuvre de politiques de protection culturelle ;
3. faciliter le rôle de la langue française et des langues nationales partenaires en tant que vecteur d'expression des créateurs, de développement, d'éducation, de formation, d'information, de communication de l'espace francophone ;
Incise : cette action devrait aller au-delà des langues nationales et prendre en compte dialecte et patois locaux.
4. instaurer une concertation permanente entre intervenants, élargie aux acteurs culturels de la société civile et du secteur privé.

En conclusion : Considérer la diversité culturelle comme principe fondamental et pilier du développement durable et l'inclure dans la richesse patrimoniale mondiale à protéger.

Etude de cas 2

Tourisme et biodiversité au Sénégal, Mamadou Bemba BA

Le Sénégal possède 8% de territoire naturel protégé sous divers statuts. Une stratégie de développement de l'écotourisme est planifiée sur la base de la biodiversité.

Quelques conditions préliminaires pour assurer le développement en long terme :

- plage non polluée
- pêche sportive et chasse contrôlée supportée par des ressources abondantes
- paysage riche
- nature riche en espèces variées

Quelques options stratégiques :

- renforcement de capacités dans ce secteur
- développer de meilleures connaissances de la ressource
- participation de la population à la gestion, aux opérations, aux bénéfices

Constats actuels : Une biodiversité exceptionnelle sous-utilisée comme support à l'éducation locale et à l'écotourisme, ex. : on observe 23 000 entrées par an dans les parcs pour 450 000 touristes par an.

Constat général : La protection exclusive des territoire crée des frustrations chez les populations :

- incitation au braconnage et incompréhension

Nouvelles approches développées pour informer et faire participer les communautés périphériques ex. : mise en place d'un réseau national de volontaires " écovigilance " pour surveillance, étude, inventaire : RENOV-PARC.

En conclusion, le développement d'un écotourisme durable permet de faire bénéficier les populations en les impliquant de près et en leur fournissant des revenus d'opérations, permet de financer les renforcements de capacité sur une base durable par apport direct de fonds et permet le contrôle du braconnage.

Quels enjeux, quelles priorités pour l'horizon 2012 - Dakar – 11/13 mars 2002

AGENCE INTERGOUVERNEMENTALE DE LA FRANCOPHONIE – INSTITUT DE L'ÉNERGIE ET DE L'ENVIRONNEMENT DE LA FRANCOPHONIE

MINISTÈRE DES AFFAIRES ÉTRANGÈRES DE LA RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

Ministère de la jeunesse, de l'environnement et de l'hygiène publique du Sénégal

Nécessités :

- formation
- études
- financement
- coopération internationale
- équipement
- effectifs.

L'écotourisme permet aussi de valoriser la dimension culturelle par la collaboration régionale, le développement de vision commune à partir d'expériences, d'utilisation variée.

Etude de cas 3

Approche éco-socio-systémique dans une étude d'impact environnemental, Jean-Pierre Revéret

L'étude d'impact doit être un outil qui identifie la perception de l'environnement par les populations locales et les usages qu'elles font de leurs ressources naturelles, et qui étudie leur capacité à s'adapter à un environnement modifié et visant à préserver autant que possible les valeurs culturelles de ces populations tout en maintenant des objectifs élevés de conservation de la nature.

Une expérience pilote dans le cadre d'un projet d'exploitation minière à Madagascar a été exposée :

- Réalisation d'une approche intégrée en terme tant de procédure, de méthode, de partenariat institutionnel que de définition du contenu ;
- à tous ces niveaux, la population locale dans toutes ses composantes sociales a été impliquée de manière concertée par cette approche intégrée en amont de toutes décisions.

Etude de cas 4

Stratégie de développement durable de l'assemblée des Premières Nations du Québec et du Labrador, Michel Mongeon

3 constats :

- L'existence et la survivance des communautés autochtones n'a été possible que parce qu'elles ont toujours été en équilibre avec leur environnement. De ce constat, on peut identifier un cercle de dépendance entre d'une part, un territoire de qualité et d'autre part, des pratiques de mode de vie, des transmissions de connaissances écologiques et des valeurs associées et enfin de la gestion harmonieuse et intégrée du territoire.
- L'utilisation de la biodiversité dans un cadre de pratiques coutumières conditionnées par les valeurs traditionnelles collabore à la préservation de la diversité culturelle.
- Il faut garder un minimum de lien entre environnement et valeur des pratiques de mode de vie associée à cet environnement pour que la langue et la culture se maintiennent. Dès lors, il faut favoriser la revalorisation des codes de pratiques traditionnelles et d'éthique par rapport à l'environnement.

Pour l'aboutissement de la revitalisation de ces pratiques et de ces valeurs, les communautés doivent d'elles-mêmes faire valoir leurs aspirations de développement dans une approche territoriale progressive à partir du territoire familial en passant par leur territoire communautaire en arrivant à des territoires d'influences extra-communautaires, ces dernières devant tenir compte et respecter ces aspirations voire offrir des moyens complémentaires pour la réalisation d'un développement harmonieux de ces populations.

Quels enjeux, quelles priorités pour l'horizon 2012 - Dakar – 11/13 mars 2002

AGENCE INTERGOUVERNEMENTALE DE LA FRANCOPHONIE – INSTITUT DE L'ÉNERGIE ET DE L'ENVIRONNEMENT DE LA FRANCOPHONIE

MINISTÈRE DES AFFAIRES ÉTRANGÈRES DE LA RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

Ministère de la jeunesse, de l'environnement et de l'hygiène publique du Sénégal

Etude de cas 5

Le programme de renforcement de capacité en gestion de la biodiversité au Vietnam, Mai Dinh Yen

Le Vietnam représente une importante biodiversité qui a toutefois subi une forte régression en cinquante ans, particulièrement au niveau forestier et qui a subi de sévères pollutions chimiques lors des conflits armés.

Le Vietnam s'est engagé rapidement à adhérer à la convention de la biodiversité et à se donner un plan d'action en matière de biodiversité. Après un premier quinquennal, il s'avère que le point le plus déficient de ce plan se trouve au niveau de la formation de cadres et en éducation du grand public. A partir de ce constat, dans ce deuxième plan d'action, cet aspect sera développé de manière différenciée en trois zones socio-économico-écologiques du Vietnam.

Compte-rendu de discussion, Olivier Guillitte Constat général

Malgré Rio et une prise de conscience plus forte de la bio-diversité, on constate malgré tout une continuelle érosion de cette bio-diversité et une faible efficacité des politiques de conservation de la nature.

Il semblerait que les trois piliers du développement durable actuellement reconnus ne suffisent pas, dès lors, la prise en compte additionnel de la dimension culturelle pourrait être le moyen le plus approprié d'agir efficacement en matière non seulement de protection de la bio-diversité mais aussi de l'environnement..

Les exemples de cas exposés ont démontré deux choses :

- d'une part, la prise en compte de la dimension culturelle offre une plus grande chance de réussite de développement durable
- et d'autre part, qu'elle multiplie les approches de ce développement durable.

Questions soulevées

1. Aux questions sur les particularismes francophones suspectés pour des aspects de biodiversité plus spécifiquement liés à un contexte géographique (îles, espaces côtiers, forêts, déserts...), l'atelier n'a pu examiner les réponses à donner. Ceci pourrait faire l'objet d'investigations complémentaires.
2. Quelle est la valeur ajoutée que la francophonie a apporté dans l'approche de la biodiversité, est-ce que la prise en compte de la socio-diversité culturelle en relation avec la biodiversité (et toute autre approche environnementale) serait-elle une spécificité francophone ?

A cette question les participants souhaitent que la francophonie puisse objectiver la réponse qui devrait y être donnée.

Quels enjeux, quelles priorités pour l'horizon 2012 - Dakar – 11/13 mars 2002

AGENCE INTERGOUVERNEMENTALE DE LA FRANCOPHONIE – INSTITUT DE L'ÉNERGIE ET DE L'ENVIRONNEMENT DE LA FRANCOPHONIE

MINISTÈRE DES AFFAIRES ÉTRANGÈRES DE LA RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

Ministère de la jeunesse, de l'environnement et de l'hygiène publique du Sénégal

Recommandation générale

Indépendamment de la réponse qu'on peut apporter actuellement à la 2ème question et en fonction du constat établi plus haut, la francophonie propose qu'il soit inscrit de manière explicite que le développement durable doit tenir compte des racines, du vécu et des aspirations culturelles de la population et dès lors que la culture devienne le 4ème pilier du développement durable

Cette approche culturelle offre a priori une meilleure efficacité du processus essentiel partant de l'information, passant par la sensibilisation et la formation, et menant à la concertation.

La prise en compte de la culture dans ces phases permet de multiplier les modèles de développement durable et les solutions concrètes pour y aboutir. Dès lors, il est impératif de maintenir la diversité culturelle.

Recommandations opérationnelles

1. Pour réaliser cet objectif, la francophonie pourrait proposer à la communauté internationale de s'inspirer du plan d'action repris dans la Déclaration de Cotonou (15 juin 2001). Ce plan d'action mériterait encore un affinement. En particulier, il ne faudrait pas limiter la culture aux langues nationales mais devrait s'étendre aux langues et dialectes locaux.
2. En terme de démarche, les états devraient inciter prioritairement leurs communautés :
 - A réfléchir et construire leur développement en intégrant leurs valeurs culturelles;
 - et indiquer le rattachement de ces valeurs au territoire et de manière plus précises aux ressources naturelles de ces territoires.
3. Sans attendre la fin du processus d'auto-détermination sur le développement de ces communautés, tout plan ou tout projet qui interférera potentiellement sur ce développement devra faire l'objet d'une évaluation intégrant la dimension culturelle.
4. Pour encadrer ces démarches, il est nécessaire de développer une science émergente, l'ethno-écologie, au même titre que le développement des biotechnologies et des technologies de l'information et soutenir l'interdisciplinarité entre environnementalistes, ethnologues, sociologues, économistes.

Recommandation minimaliste

Le lien étroit existant entre la biodiversité et la diversité socio-culturelle résultant d'un état d'équilibre multi séculaire entre l'homme et la nature est une raison suffisante pour tout mettre en œuvre pour que la diversité culturelle devienne un pilier en soi du développement durable, ou en tout cas, la principale condition du maintien et du redéveloppement de la biodiversité.

A défaut d'une intégration du principe général de prise en compte de la culture dans le développement durable, la francophonie devrait défendre au moins que le concept de biodiversité inclut de manière explicite les préoccupations culturelles telles que les variétés et les paysages que l'homme a créés en interaction continue avec l'environnement.

Autre recommandation

En ce qui concerne la biodiversité, il est nécessaire de souligner que le potentiel de retombées socio-économiques reliées à son utilisation est souvent sous-estimé et qu'il est en fait nécessaire de développer ce potentiel pour le maintien de la biodiversité.

(Compléments : <http://www.sommetjohannesburg.org/initiatives/frame-dak-recueil.html>)

Quels enjeux, quelles priorités pour l'horizon 2012 - Dakar – 11/13 mars 2002

AGENCE INTERGOUVERNEMENTALE DE LA FRANCOPHONIE – INSTITUT DE L'ÉNERGIE ET DE L'ENVIRONNEMENT DE LA FRANCOPHONIE

MINISTÈRE DES AFFAIRES ÉTRANGÈRES DE LA RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

Ministère de la jeunesse, de l'environnement et de l'hygiène publique du Sénégal